



Printemps 2003 - N°28

# La lettre d'information du SMACOPI

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE PICARDE  
*Un acteur pour le développement durable de la Baie de Somme*

## Editorial

Les élus du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, mettent à jour, chaque année, les orientations de leurs actions.

De semaine en semaine, de nouvelles tâches apparaissent, de nouvelles compétences s'acquièrent, de nouveaux sites d'intervention se révèlent, le recrutement de nouveaux collaborateurs s'amplifie...

Nos statuts sont devenus inadaptés, notre aire de compétence n'est pas en adéquation avec nos projets. Nous devons en tirer les conséquences.

Pour illustrer ces propos, reportons-nous à :

- notre engagement de plus en plus considérable sur la gestion du trait de côte : Ault-Woignarue, Quend et demain Le Crotoy...
- la constitution de réserves foncières, terrains d'assiette du développement de demain (immeuble et terrains à Ault et à Quend).

L'Opération Grand Site arrive à point nommé pour recadrer nos politiques et démontrer le bien-fondé de notre action.

Le rapport d'étape sur la zone d'influence de l'OGS Baie de Somme confirme, s'il le fallait, que le projet de développement durable pour la Baie de Somme ne peut concerner les seules communes littorales.

Que ce soit à travers l'Opération Grand Site ou l'étude du Parc Naturel Régional, le SMACOPI se doit de s'adapter à cette évolution...

**Érôme Bignon,**  
Député de la Somme,  
Président du SMACOPI



## Opération Grand Site National Comité de pilotage du 13 février 2003



Reconnue comme un espace exceptionnel, la Baie de Somme est devenue une destination touristique convoitée.

Ce succès croissant fait peser un certain nombre de dangers sur la qualité de vie et s'accompagne de pressions grandissantes sur les espaces naturels.

L'Opération Grand Site représente une occasion forte pour élaborer un projet de développement durable concerté, en gérant les flux touristiques, en restaurant les sites dégradés, en renforçant l'authenticité des paysages afin d'accroître les retombées économiques.

L'État a souhaité que le SMACOPI assure la maîtrise d'ouvrage, en collaboration avec la DIREN, d'un programme d'opérations, passant par une phase d'études préalables confiée au groupement Atelier de l'Ile.

La troisième réunion de comité de pilotage qui s'est tenue le 13 février 2003, a permis à l'ensemble des partenaires d'échanger et valider les cinq objectifs à poursuivre :

- identifier l'entité Baie de Somme "grande dimension",
- conforter l'image nature et l'étendre à l'ensemble du périmètre,
- valoriser la diversité et la complémentarité des usages du territoire et des activités économiques,
- diversifier et organiser l'offre touristique, la qualité et la répartition des hébergements sur le territoire,
- engager une politique (un programme d'actions) de reconquête paysagère.

### Calendrier

Prochaine étape : été 2003

Présentation du programme d'actions

[www.baiedesomme.org](http://www.baiedesomme.org)

SMACOPI • 1, place de l'Amiral Courbet • 80100 Abbeville  
Tél. : 03 22 20 60 30 • Fax : 03 22 31 19 33 • E-mail : smacopi@baiedesomme.org



## Ault : reconquête des espaces publics *Rue Ernest Jamart : des travaux de 1<sup>ère</sup> urgence*

Le réaménagement de la rue Jamart s'inscrit dans le vaste projet de reconquête des espaces publics du front de mer et du centre ville d'Ault. La rue Jamart est située sur la façade maritime.

Elle doit sa survie à l'imposant ouvrage de soutènement construit en 1950. Celui-ci, dernier rempart contre l'érosion naturelle des falaises, montre des signes de faiblesse et menace de s'effondrer. Un périmètre de sécurité a été déterminé et interdit toute circulation automobile sur les 2/3 de la rue.

La municipalité a dû réagir vite, face au risque encouru.

Des travaux, sous la maîtrise d'œuvre de la DDE, sont entrepris pour déplacer les réseaux et démolir partiellement le mur de soutènement.



Un ouvrage dangereux (janvier 2003)

### Une opération en 3 étapes

**1<sup>ère</sup> étape :** les travaux d'urgence visant à protéger du risque immédiat les biens et les personnes.

**2<sup>ème</sup> étape :** la reconstruction et le recul de la partie haute du mur de soutènement complétés par le traitement des espaces urbains situés dans la zone bleue.

**3<sup>ème</sup> étape :** la reconquête du secteur de la Grande rue et de l'église (en vert).



## La taxe de séjour *2002 : le bilan d'une année de concertation*

L'année 2002 fut l'occasion pour les élus du SMACOPI d'établir un dialogue avec les professionnels du tourisme, sur l'évolution des modalités de perception de la taxe de séjour. Une commission a, alors, été désignée par le comité syndical, afin de conduire la concertation avec les professionnels de l'hôtellerie de plein air.

Suite à ces différentes réunions, le SMACOPI a décidé la mise en place d'une taxe de séjour forfaitaire pour l'année 2003, pour ce type d'hébergement.

Afin de vérifier l'opportunité de ce nouveau mode de calcul, les représentants du syndicat des professionnels de l'hôtellerie de plein air ont souhaité qu'une étude, sur la réalité du taux de fréquentation de leurs établissements, soit effectuée.

Une réflexion sera donc lancée, durant l'année 2003.

Elle analysera l'activité de quelques campings volontaires.

La collecte de ces données objectives permettra de créer les conditions d'un véritable consensus et d'éclairer les décisions de demain...

## Saint-Valery-sur-Somme *Lancement d'une étude de faisabilité sur la zone d'activités Baie de Somme*

**Objectif :** accueillir les entreprises dans un cadre juridique, foncier et environnemental optimum.

Notre démarche auprès des communes et en particulier celle de Saint-Valery ne peut s'arrêter aux seules questions touristiques, il s'agit d'accompagner l'ensemble du développement.

Cette étude, menée par Amiens Aménagement, société d'économie mixte, outil de développement d'Amiens Métropole, guidera la commune dans la définition d'orientations stratégiques de cette zone d'activités à moyen et long termes, tout en facilitant à court terme l'accueil de projets.

**Rendu prévu avril-mai 2003.**

## Taxe de séjour

### Exemples de son affectation

La taxe de séjour 2002 a été utilisée, par les communes de la Côte Picarde, pour embellir, fleurir et entretenir leurs espaces publics, pour soutenir financièrement les offices du tourisme et développer les animations estivales et surtout pour favoriser un aménagement urbain de qualité.



Mise en place d'une signalétique touristique sur la commune de Saint-Valery-sur-Somme

Le SMACOPI, quant à lui, a affecté les sommes perçues au suivi de la taxe de séjour et à l'assistance au développement touristique des communes.

## Philippe CARRUETTE :

Responsable animation nature,  
un témoignage...

En juillet 2003, le Parc du Marquenterre aura 30 ans, la Baie de Somme ne compte plus ses milliers d'années...



La Baie de Somme : un héritage à transmettre

Quand enfant, j'ai découvert la Baie de Somme, j'ai été conquis par les grands espaces mais aussi par le fait que l'homme n'y est jamais absent, partout il y vit, il y travaille. Au fil de l'histoire, notre littoral a toujours été marqué et façonné par la présence combinée d'une évolution naturelle très rapide et d'une activité humaine omniprésente.

Le Parc du Marquenterre est à cette image. Si l'oiseau et la nature ont vite compris l'intérêt du lieu, l'homme avide d'espaces dits naturels fut tout aussi conquis.

Aujourd'hui, le public est de plus en plus informé, conscient des problèmes à l'échelle mondiale, avec comme source d'information privilégiée les médias audiovisuels. Il en vient parfois à oublier le monde réel, le cycle des saisons qui rythme encore les comportements des espèces sauvages, animales et végétales.

Quel plaisir d'apercevoir les premières hirondelles de retour de migration, mais quelle déception lorsque l'on entend "ah bon elles sont parties !"

Quel avenir pour le site ?

Notre devoir est de faire que le Parc et la Baie de Somme soient une référence internationale en matière de diffusion de la connaissance.

La persévérance et la force d'entreprendre ont donné naissance à une identité forte de la Baie de Somme, et pour longtemps, j'espère...



## "Côte Picarde Loisirs" en 2002

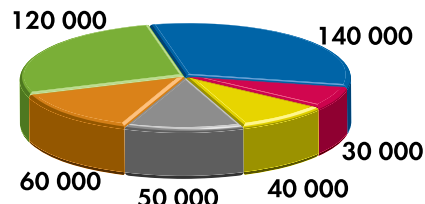
### Une progression constante de la fréquentation

Cette structure d'exploitation regroupe :

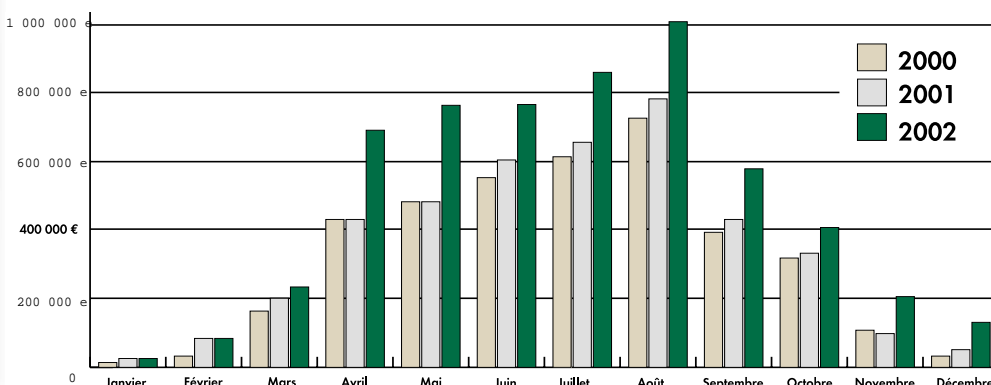
- l'Aquaclub de Belle Dune
- le Golf de Belle Dune
- la Maison de l'Oiseau
- les Jardins de Valloires
- l'hôtel-restaurant du Cap Hornu
- le Parc Ornithologique du

Marquenterre

440 000 visiteurs en 2002



Le chiffre d'affaires, en croissance notable, est de 5 765 661 €



L'impact socio-économique de "Côte Picarde Loisirs" est de plus en plus conséquent sur la Baie de Somme et ses environs. En effet, l'effectif de la structure, en période optimale, a été de 129 salariés.

## Parc Ornithologique du Marquenterre

### Le changement dans la continuité...

L'hiver 2002-2003 a été mis à profit pour réorganiser et améliorer l'accueil du public.

Des travaux ont été entrepris :

- l'aménagement intérieur du pavillon,
- l'amélioration de l'accessibilité des parcours.



Travaux d'aménagement intérieur du pavillon

L'année 2003, malgré les difficultés conjoncturelles, devrait nous permettre de vérifier une fois encore que le Parc Ornithologique du Marquenterre est le fleuron des équipements touristiques de la Baie de Somme.

La mise en place d'une véritable synergie avec les autres éléments de "Côte Picarde Loisirs" devrait aboutir à une efficacité économique plus grande, notre ambition tendant à une ouverture sur toute l'année.

La protection de l'environnement est une véritable source de créations d'emplois. La Réserve Naturelle et le Parc Ornithologique du Marquenterre représentent plus de 45 salariés.



## Cayeux-sur-Mer : "Enclos Bourgeois" Réhabilitation paysagère et écologique

La Réserve du Hâble d'Ault et les terrains du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres constituent un site de prédilection pour l'avifaune et plus particulièrement les oiseaux d'eau.

L'opération décrite concerne une zone plus communément appelée "Enclos Bourgeois".

### Des paysages retrouvés...



Les travaux réalisés courant octobre 2002 ont permis :

- la résorption d'installations de chasse inutilisées,
- le reprofilage des berges,
- le confortement de la roselière,
- la restauration du pâturage.

Ils ont pu être réalisés grâce à l'accompagnement financier des fonds européens et du Conseil Général de la Somme.

## PIC 01 - Natura 2000 Un document évolutif

Le 13 février dernier, s'est tenu le Comité de Pilotage de remise du Document d'objectifs Natura 2000 "estuaires et littoral picards" PIC 01.

Ce document comporte une description de l'état actuel des habitats naturels, de leurs statuts de protection et des activités humaines. Les mesures partenariales permettant d'atteindre ces objectifs sont présentées sous forme de fiches par unité écologique. Les mesures de gestion à prescrire sont décrites par ordre de priorité avec une estimation des coûts d'intervention. Enfin, ce document tente de définir les moyens financiers à la disposition des maîtres d'ouvrage et propose des procédures d'évaluation. Les membres du comité ont reçu

l'intégralité du document sous la forme d'un CD-Rom. Après les modifications apportées suite aux différentes remarques et après validation par les services de l'Etat, ce dernier constituera l'**outil de référence** pour cette partie de la Baie de Somme.

Ces données numérisées sont accessibles à tous, sur le site internet : [www.baiedesomme.org](http://www.baiedesomme.org)

**Outil de communication évolutif et dynamique** par excellence, il assurera le lien avec l'ensemble des acteurs et accompagnera les étapes de la mise en œuvre concrète de Natura 2000 en Baie de Somme...

### L'équipe des agents milieux naturels s'organise...

L'importante mission de valorisation des espaces naturels qui nous est confiée par le Conseil Général et le Conservatoire du Littoral prend chaque année de plus en plus d'ampleur (5 000 hectares en gestion).

Nous avons donc décidé de réfléchir à une nouvelle organisation. M. Philippe Evrard a été nommé au 1<sup>er</sup> décembre 2002, coordonnateur terrain de l'ensemble des agents milieux naturels.



Philippe Evrard, un homme tout terrain

Ancien militaire, Philippe dispose d'un sens de l'organisation, d'une grande capacité d'écoute et d'animation d'équipes. Il devra être l'homme de toutes les situations...

Internet Natura 2000

